

Le dépistage, un geste simple pour préserver ceux qui comptent pour votre entreprise.

Des professionnels de santé à l'écoute de vos salariés :

Offrez-leur la possibilité de participer à une journée de sensibilisation exceptionnelle sur le dépistage des cancers, à la Maison de la Prévention PREVY. Sur place, des ateliers pratiques leur permettront de mieux comprendre pourquoi se faire dépister régulièrement peut sauver des vies.

- Une heure pour leur santé, une heure pour :
 - réaliser un frottis*,
 - prendre un rendez-vous pour une mammographie*,
 - bénéficier d'une consultation tabacologique,
 - se procurer un test de dépistage du cancer colorectal*,
 - découvrir un parcours de sensibilisation animé par nos partenaires locaux.

*Selon éligibilité



Gard



Mon Bilan Prévention



04.30.31.91.95



cellulepdp@prevy.fr



PREVY, Maison de la Prévention, Parc Georges Besse, 215 rue Georges Besse, 30 000 Nîmes



MOINS D'UNE HEURE POUR SAUVER UNE VIE

JOURNÉE SANTÉ
En entreprise



Jeuudi 20 novembre : 8h30/12h30 -13h30/16h30

PrevY.fr

Evènement co-organisé avec :



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Gard

La cellule PDP de PREVY, en collaboration avec la CPAM du Gard, le Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers Occitanie (CRCDC-OC), la Ligue Contre le Cancer du Gard, le CSAPA Logos, Nîmes Sport Santé, le CPTS Némausa et la Fédération Française des Diabétiques, a le plaisir de convier vos salariés :

le jeudi 20 novembre 2025 à une "Journée Santé Entreprise"

Lors de cette journée, vos salariés pourront bénéficier gratuitement, et **en moins d'une heure**, d'un parcours dédié à la sensibilisation et au dépistage des cancers.

Qui peut participer à cet événement ?

Tous vos salariés peuvent participer aux parcours de sensibilisation et de dépistage. Les dépistages seront réalisés selon les critères d'éligibilité en vigueur.

Comment se présente le parcours ?

Un parcours de dépistage SUR RENDEZ-VOUS

15 MIN

Dépistage cancer du col de l'utérus

10 MIN

Dépistage cancer du sein

30 MIN

Consultation tabacologie

5 MIN

Dépistage cancer colorectal

Un parcours de sensibilisation ACCÈS LIBRE

Sensibilisation cancer colorectal

Sensibilisation autopalpation & cancer du sein

Sensibilisation diabète

Sensibilisation aux addictions

Présentation cellule PDP*

Sensibilisation hygiène de vie

*PDP : Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Tous vos salariés peuvent être concernés : même sans être éligibles au dépistage organisé, ils peuvent participer au parcours de sensibilisation animé par nos partenaires.



Lieu de rendez-vous :
PREVY - Prévention & Santé au Travail
Maison de la prévention,
215 rue Georges Besse
30 000 Nîmes

Comment inscrire vos salariés ?

1. Contactez notre infirmière référente maintien en emploi à l'adresse e-mail : cellulepdp@prevy.fr
2. Une fois les droits ouverts par l'infirmière référente maintien en emploi, connectez-vous à votre espace adhérent :

1. Depuis la page d'accueil de www.prevy.fr,
2. cliquez sur l'onglet "Je suis employeur",
3. Une fois sur www.prevy.fr/espace-adherent

Espace adhérent

Cliquez sur le bouton espace adhérent

Ou scannez directement le QR code

Ou rendez vous directement sur l'URL : <https://prevy.padoa.fr/employer/login>

Date limite d'inscription :
14 novembre 2025



7 créneaux disponibles :
8h30 - 9h30
9h30-10h30
10h30-11h30
11h30-12h30
13h30-14h30
14h30-15h30
15h30-16h30

3. Une notification est épinglée sur votre espace adhérent et vous permet d'accéder à l'événement "Journée Santé Entreprise".
4. Sur le tableau de bord, allez sur "Mes convocation et visites", rendez vous sur la ligne "action collective" et cliquez sur le bouton "Inscrivez vos salariés". Puis sélectionnez vos salariés concernés.

Pourquoi accorder une heure de temps à vos salariés ?

Le cancer touche 3,8 millions de Français aujourd'hui. D'ici 2050, l'incidence mondiale du cancer devrait augmenter de 77 %*.

40 % des personnes diagnostiquées sont des collaborateurs en activité.

Résultat : 1 salarié sur 3 touché par un cancer perd son emploi dans les deux ans.

Encourager le dépistage précoce, c'est préserver la santé et l'employabilité.

*Source : CIRC